

rent au pèlerinage, en récitant le Rosaire pendant une neuvaine.

La même indulgence est accordée à ceux qui s'uniront en esprit aux pèlerins, et qui réciteront le Rosaire pendant une neuvaine en préparation au 19 février, ou au jour fixé par les évêques de chaque diocèse.

La même indulgence à ceux qui feront des retraites ou assisteront à des missions.

Indulgence de 300 jours pour chaque jour du pèlerinage ou des retraites ou des missions, applicable aux âmes du Purgatoire.

* * Nous donnerons dans un prochain numéro, l'Encyclique du Saint-Père adressée aux évêques Italiens sur la puissance et l'influence néfastes de la franc-maçonnerie, et la lettre adressée au peuple italien, avec un exposé détaillé de la situation faite à la religion en Italie. Ces deux documents, extrêmement importants, méritent à tous égards d'être conservés.

Le Souverain Pontife ne s'adresse plus, comme en 1887, aux pouvoirs constitués pour amener la paix, la réconciliation, mais directement au peuple, attendant la rénovation d'un mouvement d'en bas qui ramènerait l'Italie à ses vraies traditions.

* * Les francs-maçons ont fait une manifestation en réponse aux dernières lettres pontificales. Une réunion a été convoquée à Naples, sous la présidence du grand O.ient italien, M. Lemmi. La réunion s'est terminée par un banquet dans lequel ce dernier a prononcé un discours-programme où il expose le plan que se proposent de suivre les franc-maçons et indique le but auquel ils tendent.

« Ce que nous voulons, a-t-il dit, c'est une profonde révolution dans tout l'organisme de l'Etat. Nous ne pouvons pas nous arrêter, et fatalement il faut aller de l'avant.

L'ennemi ne donne pas de quartier ; pour nous défendre il faut qu'il ne puisse jamais plus exercer aucune influence sur la vie et sur les destinées de la nation. Et il ne suffit pas de lui enlever la possibilité de nuire ; puisqu'il conspire contre le pays, il faut avoir dans les codes la force pour le châtier. Les garanties papales sont donc un attentat permanent contre la patrie. La maçonnerie en a toujours réclamé et en réclame l'abolition... La maçonnerie combat le christianisme de la Sacrée-Congrégation de l'Index de l'Immaculée et du *Syllabus*, elle combat la foi qui se nourrit de l'absurde et la morale du décalogue des Jésuites. Que les catholiques restent, s'ils veulent, fidèles à Jésus-Christ, mais ils ne pourront plus être aujourd'hui obéissants et dévoués à son Vicaire visible, sans devenir rebelles aux lois de l'Etat et ennemis jurés de l'unité de la patrie. »

N'est-ce pas la preuve que le Pape a raison de considérer les francs-maçons comme les pires ennemis de l'Eglise et les inspirateurs de toutes les mesures prises contre elle ?

* * Le total des aumônes faites, en France, par les conférences de Saint-Vincent de Paul, en 1891, se monte à 8,924,359 fr. soit \$1,880,000.